

Les députés chiliens autorisent l'avortement thérapeutique

Author : Rédaction RC

Categories : [Brèves](#)

Date : 21 mars 2016



La Chambre des députés du Chili a autorisé, jeudi 17 mars, l'avortement en cas de viol, de fœtus non viable et de risque pour la santé de la mère, comme le relaie [El Mercurio](#) (*en espagnol*). L'interruption de grossesse était totalement interdite depuis la dictature de Pinochet.

"C'est incroyable, c'est approuvé", a annoncé le président de la Chambre des députés, Marco Antonio Nuñez, alors que ce pays est l'un des rares au monde à appliquer une interdiction stricte de l'avortement.

"Ce premier feu vert doit désormais être validé par le Sénat". Bien entendu ce commentaire est de [la bonne presse nationale](#).

La photo à elle seule fait froid dans le dos. Quand une société nie sa propre humanité, elle devient capable de tout.